Zeitschrift: Energeia : Newsletter de l'Office fédéral de l'énergie

Herausgeber: Office fédéral de l'énergie

Band: - (2015)

Heft: 2

Artikel: Un vrai caméléon

Autor: Zünd, Marianne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-642466

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Point de vue d'expert

Un vrai caméléon



J'apprécie de consulter les sources anciennes. Ainsi, j'ai largement consacré mes vacances à plonger dans les archives en ligne et j'ai constaté qu'au cours du siècle passé, presque rien n'a autant marqué le discours politique que l'état d'esprit de l'industrie électrique. Il se peut que cela tienne à la longévité des infrastructures énergétiques ou à la structure des entreprises électriques qui, en tant que sociétés de droit privé détenues par des collectivités publiques, se trouvaient déjà au cœur des tensions entre le marché et les intérêts politiques. Cette forme d'organisation a été choisie dès le début de l'électrification de la Suisse simplement parce que, les infrastructures énergétiques coûtant si cher mais rapportant tellement d'argent une fois construites, une répartition des charges et des profits entre public et privé était évidente. Cette structure lucrative a pourtant été largement détruite à plusieurs reprises au cours des cent dernières années, que ce soit par les crises économiques, lors des deux guerres mondiales, ou en raison de stratégies d'entreprise erronées.

Historiquement, il est intéressant de porter un regard sur le siècle passé non seulement en raison des débats politiques actuels sur la Stratégie énergétique 2050 ou sur la libéralisation complète du marché de l'électricité, mais également parce que l'OFEN fête en 2015 ses 85 ans d'existence. Sans enthousiasme, et après s'y être opposé pendant cinq ans, le Conseil fédéral créa l'office en 1930.

Le développement de l'industrie électrique, marqué par d'importantes difficultés de financement, l'avait précédé. De nombreux projets de centrale ont été ajournés à la fin du 19° siècle, la demande étant simplement trop faible. Les entreprises électriques essayèrent certes de densifier les raccordements dans leur zone d'approvisionnement. Cependant, l'éclairage électrique n'a pu s'imposer que lentement face au gaz, au pétrole et aux bougies, en raison de son prix (un kilowattheure coûtait entre 50 et 60 centimes en 1910). La lente évolution de la demande est restée longtemps très problématique. Les ventes d'énergie produite étant insuffisantes, la société anonyme Bündner Kraftwerke fit par exemple faillite de manière spectaculaire en 1924.

De telles débacles financières ont suscité des discussions pour savoir si l'industrie électrique devait être transformée et régulée, et si oui comment? En 1930, à l'Assemblée fédérale, le conseiller fédéral Marcel Pilet-Golaz décrit l'industrie électrique comme un vrai caméléon en raison des conditions qui évoluent très rapidement. Il est particulièrement difficile d'inaugurer une politique dans le domaine de l'électricité car on ne se trouve pas au début du développement d'une nouvelle activité économique, mais qu'il s'agit d'une industrie déjà bien avancée qui ne peut pas être transformée facilement. Les évolutions de cette industrie doivent être prises en compte et la Confédération ne doit pas s'immiscer dans les affaires du secteur de l'électricité. Ceci explique également l'attitude du Conseil fédéral qui a longtemps refusé d'instaurer un Office fédéral de l'économie électrique (actuellement Office fédéral de l'énergie), lequel fut au départ surtout chargé d'établir de belles statistiques avec une poignée d'employés. Par la suite, peu de changements sont intervenus. Ainsi s'exprimait J. Koller en 1935 dans le journal Wohnen: «Nous savons que les entreprises électriques maintiennent le prix du kilowattheure à un haut niveau de manière à vrai dire artificielle,

soit pour assurer d'importantes recettes au fisc, et procèdent en outre à d'importants amortissements et provisions.»

Perspectives

Au cours des cent prochaines années, les conditions-cadres relatives à l'industrie électrique seront de plus en plus souvent modifiées et parfois même de manière abrupte, en raison de ruptures technologiques. Sur la voie vers notre avenir énergétique, des qualités telles que la mobilité, la capacité d'adaptation et l'innovation seront davantage requises que par le passé. Peu importe quelle sera la couleur du caméléon.

Marianne Zünd, responsable Médias et politique, OFEN